



## Maxime Mondain-Bernard

**Collaborateur**

maxime.mondain-bernard@dlapiper.com

**Paris**

T: +33 (0)1 70 75 76 74

F: +33 (0)1 40 15 24 01

Maxime Mondain-Bernard intervient principalement en contentieux des affaires.

Il conseille des clients, particuliers et entreprises, français et étrangers, dans le cadre de contentieux complexes de droit des sociétés et de litiges civils et commerciaux. Il intervient également en droit pénal des affaires.

Il assiste et représente ses clients au cours des phases pré contentieuses et contentieuses des dossiers, aussi bien devant les juridictions françaises qu'à l'occasion de la mise en œuvre de modes alternatifs de règlement des différends.

• Litigation, Arbitration  
and Investigations

Anglais Français

## LANGUES

- Anglais
- Français

- Conseil du fondateur et ancien dirigeant d'une société dans un contentieux contre ses coassociés au sujet du rachat forcé de ses actions ;\*
- Conseil d'un fonds d'investissement dans un contentieux contre les anciens dirigeants d'une société ;\*
- Conseil d'un leader du travail temporaire dans le cadre d'un contentieux complexe, civil et pénal, contre un concurrent soupçonné de concurrence déloyale et de fraude ;\*
- Conseil d'un fonds d'investissement dans le contexte d'une action en responsabilité pour insuffisance d'actif ;\*
- Conseil d'un fonds d'investissement immobilier dans un contentieux portant sur la vente de dix actifs immobiliers répartis partout en France ;\*
- Conseil d'une banque d'affaire dans plusieurs contentieux contractuels contre d'anciens clients et partenaires commerciaux.\*

\*Expériences issues de cabinets précédents

## Qualifications professionnelles

- Avocat inscrit au barreau de Paris

## Formation

- Université Paris 2 Panthéon-Assas, Master 2 Professionnel, Droit des affaires et Fiscalité, 2015
- Université Paris 2 Panthéon-Assas, Parcours d'excellence, 2014

## ACTUALITÉS

---

### Publications

#### COVID-19 Litigation and Regulatory Q&A: France

20 May 2020

What is the status of the major courts or arbitral institutions in France? Are they operating as usual, and if not what alternative procedures are in place? Am I required to attend a hearing in person at this time in France? Given there are significant local movement restrictions, are there any new or alternate procedures in place?

---

#### La sanction de l'inexécution contractuelle dans le droit de l'état d'urgence sanitaire focus sur l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée

20 April 2020

L'économie française est actuellement confrontée à des circonstances extraordinaires du fait de l'épidémie du coronavirus COVID-19, qui remet dans bien des cas, en cause la bonne exécution des obligations contractuelles par ceux qui y sont engagés. Le Gouvernement avait d'ores et déjà prévu un régime dérogatoire et favorable au débiteur empêché.

---

#### Epidémie de coronavirus COVID-19, force majeure et bonne foi contractuelle

10 April 2020

L'économie française est actuellement confrontée à des circonstances tout à fait extraordinaires du fait de l'épidémie du coronavirus COVID-19 et des mesures prises par le Gouvernement pour y faire face. Cette épidémie et ses conséquences peuvent remettre en cause la bonne exécution des obligations contractuelles par ceux qui y sont engagés. Se pose ainsi la question de la force majeure.

---

## NEWS

---

#### DLA Piper conseillé Cube Infrastructure Fund et Partners Group dans le cadre de l'acquisition de Covage par SFR FTTH Network et ses actionnaires

Le 18 décembre 2020

DLA Piper a conseillé Cube Infrastructure Fund et Partners Group dans le cadre de l'acquisition de Covage par SFR FTTH et ses actionnaires : les membres d'un consortium financier dirigé par Omers Infrastructure et incluant également Allianz Capital Partners et AXA Investment Managers – Real Assets.

